

**Délibération portant approbation des orientations budgétaires 2025**

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Sur** proposition de la directrice de l'Ensib.

Le conseil d'administration réuni le 8 octobre 2024 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve les orientations budgétaires 2025**, annexées à la présente délibération.

**Vote :**

Membres en exercice : 27  
Quorum de présence : 17  
Votes exprimés : 23  
Dont  
Pour : 23  
Contre : /  
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.  
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

**Fait à Villeurbanne, le 8 octobre 2024**

Le Président du Conseil d'Administration

  
**M. Marc BERGÈRE**

La Directrice

  
**Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL**

## Élaboration du budget initial 2025

### NOTE D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

*2025 sera l'année de poursuite, ou d'initiation, de projets ambitieux stratégiques pour l'établissement : mise en œuvre du nouveau schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE) 2024-2030 en lien avec le nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2024-2028 ; poursuite du projet Bibnum de refonte de la bibliothèque numérique ; lancement de de la formation longue en gouvernance responsable des données (GRD) ; développement de l'intégration de l'IA (avec notamment la possible mise en œuvre du projet INTEGRIA de l'AMI CMA déposé courant 2024, projet porté par l'université Sorbonne nouvelle) ; poursuite de la refonte de nos infrastructures, réseaux et outils numériques.*

*L'établissement entend également renforcer son positionnement et son statut avec une prise de décision sur un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), la mise en place de son nouveau décret statutaire, et la définition de son rôle au sein de la ComUE (en tant que membre ou associé).*

*L'année 2025 se caractérise aussi par la poursuite du déploiement du projet d'établissement de l'Enssib EXPERT2026. Plusieurs des 20 jalons fixés pour évaluer l'avancée de ce projet ont d'ores et déjà été atteints. De nouvelles étapes s'annoncent pour 2025 : une quatrième série de jalons et la poursuite des actions des trois programmes participatifs transversaux « Données et Science ouverte », « Responsabilité sociétale et environnementale », « Prospective métiers et compétences ». L'ensemble de ces jalons et indicateurs est désormais suivi annuellement en projection à travers le projet annuel de performance (PAP) et en réalisation via le rapport annuel de performance (RAP) annexés respectivement au budget initial et au compte financier.*

*Dans la continuité du dialogue de performance 2024, c'est également en 2025 que devra être mis en œuvre le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) avec l'Etat pour la période prévue jusqu'en 2027. Cette démarche s'effectuera en parallèle de celle d'auto-évaluation, mise en œuvre par le Hcéres durant le premier semestre de l'année à venir.*

*Enfin, malgré un contexte budgétaire contraint, l'Enssib maintient son engagement en faveur de l'action sociale, en assurant une prise en charge de la subvention repas des personnels et des élèves, et en confirmant sa stratégie de développement des compétences des personnels.*

#### Eléments de contexte budgétaire

Depuis l'exercice 2020, l'école a renoué avec l'équilibre financier en présentant depuis lors des résultats excédentaires, ce qui a encore été le cas pour 2023, malgré un contexte inflationniste marqué.

Par ailleurs, les taux de consommation des crédits se sont également améliorés : ils ont atteint, pour l'exercice 2023, 93% pour les dépenses de fonctionnement et 99% pour les dépenses de personnel. Comme pour l'exercice 2022, le taux de réalisation des recettes atteint quasiment 100%.

La part de recettes propres, par rapport aux recettes globales de l'établissement, s'est établie pour 2023 à 18,4%. Elle est en augmentation constante depuis plusieurs années, et doit, notamment dans l'objectif d'un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), poursuivre cette trajectoire positive.

Du fait de la crise mondiale provoquée par la guerre en Ukraine et de la tension que celle-ci fait porter sur les matières premières et l'énergie, l'Enssib doit, comme les autres établissements d'enseignement supérieur, faire face aux défis de l'inflation, dans une phase de développement de projets ambitieux.

*Notons le décalage entre les encaissements (au titre de la SCSP) et les décaissements liés aux projets dans le cadre du dialogue de performance 2024 et du COMP 2025-2027. Ceci a nécessairement un impact sur le résultat comptable des exercices concernés.*

## **Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne / Renforcer son positionnement et son statut**

### **Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements**

Durant l'année 2023, la direction de l'Enssib s'est fortement impliquée dans le comité de pilotage du **projet « Chose publique »** qui vise à fédérer autour de thématiques communes, à commencer par celle de l'attractivité des métiers du secteur public, l'ensemble des établissements du site de Lyon Saint-Etienne qui proposent des formations dans ce secteur : universités, Sciences Po, écoles de service public. Lors de ses interventions en réunions de pilotage et séminaires, l'Enssib a établi un lien constant avec les réflexions qu'elle anime simultanément au sein du Réseau des écoles de service public (RESP) sur les questions d'attractivité. Des projets communs définis prochainement pourraient être portés en 2025.

### **Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir**

Dans la lignée de son projet d'établissement, l'Enssib entend poursuivre sa participation active à la structuration des stratégies du site en matière de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Par ailleurs, l'Enssib va bénéficier d'un accompagnement spécifique de la part de l'Université de Lyon pour la mise en œuvre de son SD DD&RSE et son SPSI (*cf infra objectif 11*)

### **Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE**

La cellule d'ingénierie qui a cessé de fonctionner doit se reconstruire dans le cadre de la définition des missions de l'UDL.

L'Enssib va cependant être épaulée par le pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus de la ComUE pour préparer son dossier de réponse auprès de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), dans le cadre de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs ». Ce dossier, qui visera en outre à étudier les dispositifs d'amélioration thermique de la façade nord du bâtiment ou d'autres projets du SPSI, va être déposé en novembre 2024. Le service logistique – immobilier de l'Enssib a pu prendre en compte les avis et conseils des référents du COTECH patrimoine de la ComUE.

L'année 2025 devra permettre de **conforter le lien avec la ComUE UDL**. Engagée depuis déjà deux ans dans une réflexion pour en devenir membre et signataire du contrat de site de l'UDL, l'école attend une clarification rapide des attentes de la ComUE quant à son périmètre afin de confirmer son rôle de membre ou d'associé.

Par ailleurs, l'Enssib a entamé en 2024 une procédure d'**adhésion à la Conférence des grandes écoles (CGE)**. L'école souscrit à ses valeurs et, comme elle, défend un modèle ambitieux de grande école. Elle souhaite désormais bénéficier de son expertise, des partages d'expérience qu'elle propose et de sa représentation.

Enfin, après le travail mené en 2024 avec le ministère sur la **rénovation du décret statutaire de l'Enssib**, il conviendra de mettre en œuvre le nouveau décret remplaçant l'ancien décret 92-25 du 9 janvier 1992, notamment pour ce qui concerne les instances de l'établissement.

## **Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique**

### **Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir**

L'objectif du COMP 2025-2027 est d'accompagner l'établissement dans la mise en œuvre pédagogique de la gouvernance des données à l'Intelligence artificielle et le déploiement de l'approche par compétences (APC).

Dès 2024 - 2025, l'Enssib proposera une **nouvelle offre de formation continue puis initiale en gouvernance responsable des données avec l'ouverture d'un diplôme d'établissement** à la rentrée 2025. Il s'agira d'investir un domaine des sciences de l'information dans lequel elle a des compétences et qui peut lui permettre d'augmenter ses ressources propres. En ce sens, 100 k€ de recettes sont projetées au BI 2025. Des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ordinateurs, logiciels,...) et de personnels sont projetées pour cette année (pour 75 k€). Un contrat de projet d'expertise scientifique à mi-temps est également supporté par l'établissement afin d'atteindre l'objectif de mise en œuvre d'un diplôme d'établissement à la rentrée 2025 (50 k€).

Enfin, pour les années à venir, la direction des études reprend l'important chantier, initié en 2019, de **l'approche par compétences (APC)**. Déjà mené pour un diplôme d'établissement, mais pas pour les mentions de master, il constituera un axe du COMP 2025-2027 et devra être engagé en 2025. Dans ce cadre, la campagne de renouvellement des accréditations, pour 2027, conduira à faire évoluer les maquettes de master.

Par ailleurs, l'Enssib est partenaire du **projet de l'AMI CMA « INTEGRIA Intégrer l'IA dans les formations en ALL - SHS »**, déposé durant l'été 2024 (dossier n° 19182644).

Le projet INTEGRIA est porté par l'université Sorbonne Nouvelle. Il réunit un consortium d'institutions d'enseignement supérieur (Enssib, Learning Planet Institute), une institution de recherche (INRIA), des représentants des EdTech et des associations intervenant dans la médiation scientifique et technique. INTEGRIA s'articule autour de trois axes : intégrer l'IA dans les cursus en ALL-SHS, enseigner les ALL-SHS avec l'IA, exercer les métiers des ALL-SHS à l'ère de l'IA.

L'inscription budgétaire de ce projet au titre de 2025 est encore prématurée. Son budget global de plus de 700 k€ de 2025 à 2030 aura nécessairement un impact budgétaire s'il était retenu et fera l'objet d'un budget rectificatif en ce sens.

### **Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche**

Les trois contrats doctoraux accordés par le MESR entre 2023 et 2025 font l'objet d'une co-définition et, dans la mesure du possible, d'un co-encadrement entre des professeurs des deux sections CNU représentées et les dossiers de demandes de financements externes se développent. La journée de la recherche de l'Enssib (créée en 2024), pour communiquer de manière plus effective sur l'activité des chercheurs, et le développement d'un programme de chercheurs invités plus ambitieux seront au cœur de cette nouvelle année.

Pour y parvenir, l'Enssib entend poursuivre son soutien à la recherche à travers les crédits accordés aux projets validés au Conseil scientifique et aux laboratoires CGN et Elico (**50 000€ de budget annuel pour la recherche**, soit 3,5% de ses crédits de fonctionnement).

L'obtention de financements externes avec le dépôt de projets ERC et ANR (objectif du contrat quinquennal et du projet EXPERT2026) permettra de poursuivre le pilotage et le développement de la recherche. Ceci entraînerait nécessairement l'ouverture de nouveaux crédits et l'inscription de nouvelles recettes au sein d'un budget rectificatif.

#### Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

##### ***Une bibliothèque numérique de référence pour les communautés professionnelles***

La réorganisation de la direction de la valorisation pour assurer la mise en œuvre du projet d'établissement a été menée en 2024. **Le projet « Bibliothèque numérique »**, avec le déploiement d'un nouveau poste de chargée de mission « Projet Bibliothèque Numérique », a été lancé en 2024.

Ce projet identifié comme une action structurante du programme participatif transversal DSO (Données et Science ouverte) de l'établissement s'inscrit dans la continuité des politiques publiques portées par le Plan national pour la Science ouverte du MESR et des feuilles de route ministérielles sur la politique de la donnée, des algorithmes et des codes sources.

Ce projet comporte des enjeux techniques (normalisation, fonctionnalités, interopérabilité) et vise une meilleure communication et médiation des ressources produites par l'école, avec des impacts importants en terme d'attractivité et de partage d'expertise auprès des communautés.

Pour mettre en œuvre le projet, les propositions de structuration interne des ressources seront élaborées en étudiant les possibilités de nouer des partenariats avec des plateformes externes et en intégrant les valeurs de la Science ouverte et du logiciel libre. La solution choisie (via AMO et marché) devra être accessible et inclusive et les usagers/utilisateurs professionnels seront positionnés au centre du projet selon un principe d'amélioration continue. Un axe du projet prévoit le déploiement d'identifiants pérennes au sein de cette bibliothèque numérique qui en est aujourd'hui dépourvue. **Ce projet ambitieux évalué à plus de 100 000€** est cofinancé par le ministère dans le cadre du dialogue de performance 2024 dont une partie des dépenses est positionnée sur 2025.

#### Objectif 7 : Développer ses ressources propres

L'établissement, à travers son investissement, s'inscrit pleinement dans le développement de ressources propres : développement de la formation continue et de l'alternance, mise en œuvre de modules courts et de formation longue en GRD, réponse à l'AMI CMA *INTEGRIA*, convention de mise à disposition de locaux, projets nationaux ou internationaux déposés par les enseignants chercheurs.

**Les ressources propres**, correspondant aux produits encaissables hors subvention pour charges de service public (SCSP), **sont projetées en augmentation de 110 000€** et devraient représenter 21% de l'ensemble des produits encaissables (qui sont en augmentation de 250 000€ du fait des recettes du COMP 2025-2027 au sein de la SCSP - selon le rythme de versement annoncé). Notons la projection des **recettes de la FTLV en hausse de 60 000€** pour cette nouvelle année traduisant le dynamisme déjà constaté ces dernières années.

L'Enssib va **poursuivre ses investissements pour développer ses ressources propres** :

- Contrat d'ingénieur pédagogique (pour la poursuite de la mise en œuvre des modules courts GRD et la coordination du projet APC) et contrat de projet d'expertise scientifique (pour la conception et le pilotage de la formation longue GRD) pour 110 000 € ;

- Achat d'ordinateurs portables équipés (25 000 €), de logiciel à usage pédagogique (10 000€) ou d'actions pédagogiques (10 000 €) ;

NB : Ces différentes dépenses font l'objet d'un cofinancement dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat.

### **Axe 3 : Renforcer la marque Enssib**

#### **Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation**

En 2024 a été mise en place **une nouvelle procédure, unifiée, d'évaluation des formations par les apprenants**. Le dispositif, intitulé VALDA, a pour objectifs de :

- Collecter sur le long terme des données sur la qualité des formations
- Mettre à profit les résultats d'évaluation pour améliorer les formations
- Mettre en place des habitudes d'évaluation transparentes et concertées entre tous les acteurs
- Rendre compte de ces évaluations auprès d'instances comme le HCERES

Testé durant l'année universitaire 2024 – 2025, il fera l'objet d'une évaluation en 2025.

A la rentrée 2024 de la promotion DCB 33 *Tove Jansson*, l'Enssib a initié l'intégration des **6 modules du tronc commun de formation à la haute fonction publique pilotés par l'INSP**. 4 modules et les journées de regroupement, transversaux à 19 écoles et instituts de formation, ont été mis en œuvre durant l'année. En 2025, les deux derniers modules seront ouverts et une évaluation de l'ensemble du dispositif sera réalisée.

Des conseils de perfectionnement ou de professionnels sont par ailleurs mis en place dans l'ensemble des formations dispensées par l'Enssib, y compris en formation tout au long de la vie. Une remise des diplômes conjointe à l'ensemble des formations est organisée annuellement.

#### **Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales**

**La programmation de l'Enssib** s'est accrue grâce à la création d'événements réguliers (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de lancement des nouvelles publications de l'Enssib). Le regroupement sous une même responsabilité de la direction de la valorisation et de la mission communication permettra de renforcer, en 2025, la visibilité de ce programme. De nouveaux moyens dédiés vont également améliorer la communication de l'Enssib.

Plusieurs événements sont programmés en 2025 pour traiter de **thématiques fortement portées par l'Enssib** : séminaire de rentrée consacré à l'intelligence artificielle pour les étudiants de master, dont les conférences seront retransmises en streaming, colloque consacré à l'infodémiologie, Printemps des métiers, Biennale du numérique.

**Au niveau international**, l'Enssib souhaite **affirmer l'expertise de l'école dans les instances de réflexions professionnelles et faire connaître l'école à l'international** comme lieu de réflexion professionnel à travers les actions suivantes :

- Participation aux groupes de travail des associations professionnelles internationales (section Education and Training de l'IFLA, Animation du Programme « Emerging Leaders » de LIBER en 2025, hébergement de la future formation mise en place pour les « Middle Managers » par l'association LIBER)
- Animation du groupe de travail « Relations Internationales » pour le RESP.
- Organisation d'une Erasmus Staff Week (jalon du projet d'établissement)
- Elaboration de ressources professionnelles de qualités et développement des stages de formation tout au long de la vie en anglais



- Réflexion sur la mise en place d'un réseau francophone des écoles en Sciences de l'Information, avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Par ailleurs, deux projets structurants sont projetés avec le Québec et les Pays-Bas pour cette année.

**Le dossier des ALUMNI** va être relancé en 2025 par une nouvelle responsable (suite au départ de la chargée de mission en charge du projet).

#### Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

***Moderniser l'environnement numérique et le pilotage des ressources humaines en vue du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE)***

Conformément à son projet d'établissement EXPERT2026, l'Enssib engage une démarche d'analyse en vue d'une prise de décision de passage aux RCE, qui suppose le renforcement du pilotage de gestion de ses ressources humaines (Masse salariale et GPEEC) et la modernisation de son environnement numérique (réseau, outils de travail, de gestion et d'aide à la décision).

Une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) va se mettre en place. Le recrutement d'un **poste dédié au service RH va permettre de réaliser un pilotage infra annuel et pluriannuel de cette GPEEC et de la masse salariale de l'école.**

L'établissement va équiper l'ensemble des ordinateurs portables (usagers et personnels) avec l'environnement Office 365 afin de proposer un environnement de travail intégré et homogène. Des actions d'accompagnement du changement vont être nécessaires (formations, capsules vidéos, tutoriels, etc.).

La mise en place d'une nouvelle GED est envisagée, ainsi que la migration de notre système de messagerie et d'agenda.

Dans le même ordre d'idée, un système d'information décisionnel (SID) à la taille et à la mesure des besoins de l'établissement sera mis en service. La conception d'un entrepôt de données et d'outils permettant son exploitation sera envisagée afin de permettre l'historisation annuelle des indicateurs et des données pour pouvoir suivre leur évolution sur plusieurs années.

Pour la modernisation de l'environnement numérique, les phases d'audit et diagnostic sécurité et réseau lancées en deuxième partie d'année 2024 ont été supportées par l'établissement à hauteur de 25 000€. L'installation de nouvelles solutions, le déploiement par les prestataires (installation, accompagnement et formation des usagers) va nécessiter 90 000€ de dépenses (fonctionnement et investissement) de 2025 à 2027. **Le budget initial 2025 intègre ces dépenses de fonctionnement ponctuelles (30 000 €)** et nécessaires pour les années à venir.

La phase d'autodiagnostic pour le passage aux RCE, prévue pour 2024-2025, permettra de définir les éventuels moyens supplémentaires (notamment en matière financière ou RH) pour intégrer les nouvelles missions (notamment la gestion budgétaire supplémentaire et la gestion intégrale des emplois).

#### Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

***De la sobriété énergétique à la transition écologique : la mise en œuvre du schéma directeur DD&RSE 2024-2030 en lien avec le nouveau SPSI 2024-2028***

L'objectif de réduction de la consommation énergétique de 5% par an, prévu dans le projet EXPERT2026, s'inscrit parfaitement dans la dynamique nationale actuelle de sobriété. Il s'appuie sur le Plan de sobriété énergétique adopté par l'Ecole, dont le chantier phare a été le raccordement au chauffage urbain. Mais, s'il permet de facto de réduire la dépendance aux énergies fossiles, ce chantier ne permet pas d'absorber pleinement la très forte augmentation des prix de l'énergie et particulièrement de l'électricité. Le schéma

directeur DD&RSE va en ce sens devoir transformer les habitudes pour un fonctionnement soutenable socialement et permettant de faire face à l'augmentation permanente du prix de l'énergie, véritable enjeu budgétaire et écologique.

**A ce titre, l'établissement entend contenir ses dépenses de fluides à travers le maintien de l'enveloppe dédiée en 2024 (165 k€).**

Le dialogue de performance (DP 2024) a permis de soutenir la réalisation des diagnostics (BEGES, DPE, audit énergétique) indispensables à la définition chiffrée d'objectifs structurels (SPSI, Plan de sobriété énergétique), par ailleurs prérequis pour le positionnement de l'établissement sur certains appels à projet. Le déploiement progressif du schéma DD&RSE nécessite la réalisation d'actions cibles, soutenues dans le Plan de financement du COMP 2025-2027, ainsi inscrites au titre du BI 2025 :

- **Travaux de relamping** (éclairage : audit, étude d'implémentation, travaux et fournitures) **pour 25 000 € en investissement**
- **Formation des personnels et des étudiants** (nouveau recrutement d'un ambassadeur étudiant TEDS, actions de sensibilisation, événements thématiques ciblés, mise en œuvre du processus de transformation en faveur de la TEDS engagé par le MESR, et notamment de ses étapes 2 « acculturer et former les enseignants et enseignants-chercheurs » et 3 « intégrer la TEDS dans les disciplines et les maquettes ») pour 20 000 € (dépenses de personnel et de fonctionnement)
- Recrutement de profils experts : **mise à disposition – MAD – par la ComUE pour 0,2 ETP d'une assistance technique à l'Enssib** dans son exercice de maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des opérations immobilières en lien avec le SPSI (en particulier de réhabilitation et restructuration des bâtiments ainsi que de réaménagement extérieur du site) pour 17 000 € (dépense de fonctionnement).

Par ailleurs, **en matière de données et Science ouverte**, deux projets structurants ont déjà été évoqués : Bibnum, la refonte de la bibliothèque numérique de l'Enssib ; l'ouverture de nouvelles formations initiale et continue en gouvernance responsable des données. Fin 2024, l'Enssib rejoint l'Alliance des éditeurs publics français (Alef) engagés dans la Science ouverte et crée son espace d'exposition de données [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr) : deux projets qui seront poursuivis en 2025.

**L'Enssib entend également poursuivre son action sociale** à travers le subventionnement des repas aux personnels et élèves (100 k€) ou le **développement des compétences des personnels** (60 k€).

### Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement projetées au titre de 2025, outre les investissements courants de maintenance (20 000€), sont liées à l'obtention de financements externes via des appels à projets (AAP). Le SPSI a été réalisé en ce sens et projette les travaux envisagés dans les cinq ans à venir.

**Le remplacement des luminaires (« relamping »)** fait l'objet d'une demande de co-financement dans le cadre du COMP et devrait se réaliser à hauteur de **25 000€** par an de 2025 à 2027.

L'amélioration thermique de l'aile nord (isolation, remplacement des huisseries...), l'aménagement des espaces de travail ou des espaces extérieurs vont nécessiter un accompagnement spécifique dans l'analyse et le montage de ces projets. A ce titre, les montants projetés en 2025 permettront le lancement des phases d'accompagnement et des premières réalisations. Un Budget rectificatif viendra préciser ces montants selon les avancées des projets et les financements obtenus.



En 2025, l'Enssib va poursuivre ses partenariats, son action sociale ou le développement des compétences des personnels. Avec une politique de maintien de ses dépenses de fluides grâce notamment à la mise en œuvre de ses schémas directeurs DD&RSE et SPSI, l'école entend mener de nouveaux projets stratégiques ambitieux, dans le cadre d'un soutien accordé par le ministère via la contractualisation, en matière de formation (nouvelle formation GRD), de refonte de la bibliothèque numérique, de modernisation de son écosystème numérique ou d'amélioration de son pilotage GPEEC en vue du passage aux RCE. Le résultat comptable projeté intégrera les décalages entre les encaissements et décaissements liés aux projets. Ceci impactera défavorablement le résultat comptable 2025 tout en traduisant le volontarisme de l'établissement pour lancer efficacement les projets et investir pour l'avenir via un prélèvement sur fonds de roulement.

### Calendrier budgétaire 2025

| Date/période                | Responsable                                                       | Action                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 juin 2024                 | Service financier                                                 | Diffusion des documents pour l'élaboration du budget initial 2025                                                                                                                                          |
| du 5 juin au 2 juillet 2024 | Service financier, Service RH et responsables de CRB/SO           | Réunions d'accompagnement du service financier et service RH                                                                                                                                               |
| 3 juillet 2024              | Responsables de CRB                                               | Transmission au service financier des documents complétés et de la note précisant les demandes budgétaires, la masse salariale, la campagne d'emplois pour l'exercice 2025 et la remontée des besoins SLI. |
| du 3 au 12 juillet 2024     | Service financier                                                 | Exploitation des documents transmis et élaboration d'un 1er budget et d'un 1er résultat prévisionnel                                                                                                       |
| du 2 au 6 septembre 2024    | Responsables de CRB/Directrice/DGS/Service financier / Service RH | Réunions de dialogue de gestion                                                                                                                                                                            |
| 8 octobre 2024              | Conseil d'administration                                          | Débat/présentation des orientations budgétaires 2025                                                                                                                                                       |
| Fin septembre 2024          | CODIR/service financier                                           | Présentation d'un budget prévisionnel et arbitrage en CODIR                                                                                                                                                |
| octobre 2024                | DGS/service financier                                             | Ajustement du projet de BI 2025 suite aux arbitrages du CODIR                                                                                                                                              |

|                                 |                                 |                                                                                                                              |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 | CODIR/service financier         | Présentation du compte de résultat prévisionnel, après fiabilisation et intégration des éléments non budgétaires             |
| Fin octobre 2024                | Service des ressources humaines | Retour au ministère des demandes dans le cadre de la campagne d'emploi (fichier RH)                                          |
| 1ère quinzaine de novembre 2024 | DGS/Service financier           | Elaboration de la note de présentation de l'ordonnateur et élaboration des tableaux budgétaires et transmission à la tutelle |
| mi-novembre 2024                | DGS/service financier           | Finalisation des documents budgétaires et transmission au contrôle budgétaire                                                |
| début décembre 2024             | DGS                             | Transmission du projet de budget aux membres du conseil d'administration                                                     |
| 11 décembre 2024                | Conseil d'administration        | Approbation du projet de budget initial de l'exercice 2025                                                                   |

Fait à Villeurbanne, le 8 octobre 2024

La directrice

Nathalie Marcerou-Ramel